

« S.O.S Rapt Parentaux. » asbl

Bruxelles, le 6 février 2009

## Lettre ouverte

A l'attention de Mme Evelyne Gebhardt  
Membre du Parlement Européen  
Médiatrice dans le domaine des Rapt Parentaux  
ASP 05G302  
Rue Wiertz  
B-1047 Brussels, Belgium

Madame le Député Européen,

Vous vous souviendrez avoir reçu notre association, en 2006.

A l'occasion de cette agréable réunion, nous vous avons présenté notre association, et avons posé quelques questions concernant les rapt parentaux à l'intérieur de l'Union Européenne, et concernant le manque d'application des conventions relatives en la matière.

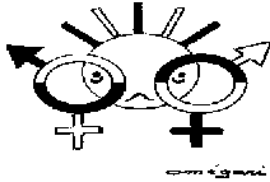
Nous nous étions aussi penché sur les cas vers l'Allemagne, dont vous savez bien qu'ils semblent être insolubles, pour des raisons qui nous sont incompréhensibles.

Vous nous aviez assuré qu'après un temps d'étude du dossier, vous nous reviendrez, afin de répondre à nos questions.

Par la suite, nous vous avons écrit, spécifiquement, dans le but de comprendre le rôle de ce qu'on appelle en Allemagne, les « Verfahrenspfleger » (nous référions spécifiquement à une certaine avocate, Ellen Ernst, de l'arrondissement judiciaire de Francfort).

Comme nous vous l'avons signalé, d'autres associations – Allemandes, entre autres – s'interrogent concernant le rôle exact de Me Ernst.

Il est en effet de notoriété publique que la présence de Me Ernst, dans un cas de rapt vers l'Allemagne, ou d'un refus de présentation d'un enfant, envers un parent étranger ou Allemand, conduit toujours à la défense non pas de l'enfant, mais du parent indigne.



## « S.O.S Rapt Parentaux. »asbl

Nous voici trois ans plus tard, et nous remarquons que nous n'avons jamais eu la moindre réponse de votre part.

Il nous serait toujours agréable que vous puissiez rassembler tous détails utiles sur les cas dont nous avons parlé, et nous donner votre avis. Nous souhaitons vivement obtenir des réponses.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Madame le Député Européen, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente,  
Sultana Kouhmane